

recours suite probleme banque

Par herby78, le 13/02/2011 à 20:07

bonjour,

j espere etre aiguillé sur ce site, j'ai un soucis avec ma nouvelle banque auprès de qui je viens d ouvrir un compte courant il y a 2 mois, j'ai demandé un transfert d'un PEL se trouvant a mon ancienne banque le 10 decembre 2010, le transfert a été fait le 10 janvier et depuis aucune nouvelle l'argent n apparait plus a mon ancienne banque et non plus a la nouvelle banque qui ne cesse de me faire tourner en rond en admettant qu'il y a un soucis et en me disant chaque semaine qu'ils ont pris le dossier en main,ils me remboursent les agiots ok mais ils finissent par me mettre dans une sale situation, y a t il qqe chose a faire de mon coté?

merci d'avance cdlt

Par Domil, le 13/02/2011 à 21:14

LRAR de mise en demeure qu'à défaut vous saisirez le tribunal d'instance

Par herby78, le 13/02/2011 à 23:00

merci pour cette réponse,

existe t il des lettres type pour ce genre de courrier? ou peut on avoir des conseils sur ce genre de soucis? car je souhaite aussi savoir si ce genre de problemes est courant, si cela ne se règle pas rapidement est ce que le fait de saisir le tribunal d'instance va régler le probleme et ne pas se retourner contre moi? car ce genre de procédure contre une banque n'est il pas rare et surtout long?

voila les questions que je me pose et ou je ne sais ou les poser.

merci encore